

AGENTS DE "L'OPINION PUBLIQUE."

MM. Lépine et Darveau, Libraires.....	Québec
Dumontier, Libraire.....	Lévis
Roberge, Maître de Poste.....	New-Liverpool
La. Béland, marchand.....	St. Ferdinand d'Halifax
S. Belleau, marchand.....	St. Sophie d'Halifax
J. Pitau, Avocat.....	Somerset
L. Genest, marchand.....	St. Henri
M. Morin, N. P.....	St. Anselme
Docteur Lebel.....	St. Gervais
M. Montmény, Maître de Poste.....	St. Charles, Bellechasse
Ursin Mercier, marchand.....	St. Michel do
François Bélanger, Mtre de Poste.....	St. Valier
J. S. Vallée, Maître de Poste.....	St. Thomas, Montmagny
S. Gamache, marchand.....	Cap St. Ignace
Eugène Casgrain, arpenteur.....	L'Islet
Firmin Proulx, Imprimeur-libraire.....	St. Anne Lapocatière
E. Chapleau, marchand.....	St. Paschal
La. Bégin, N. P.....	Kamouraska
Elz. Pelletier, marchand.....	Rivière du Loup, en Bas
Geo. Dionne, marchand.....	Cacouna
Thomas Pelletier, marchand.....	Trois Pistoles
F. Couillard, Maître de Poste.....	Rimouski
La. Ouellet, Instituteur.....	Nouvelle Shoolbred, Bonav.
La. Foisy, Maître de Poste.....	Arthabaska Station
A. Béland.....	Arthabaskaville
La. E. Gulpéault, N. P.....	Pont de Maskinongé
M. D'Aigle.....	Beloeil
Ladislav Archambault.....	L'Assomption
Théophile Pâquet, marchand.....	Sault-au-Récollet
G. B. Lamarche.....	St. V. de Paul et Ste. Martine
A. Normandin, Maître de Poste.....	Village St. Jean Baptiste
F. Le Buf.....	St. Pierre Miquelon
Blake Langlais.....	Tanneries des Rolland
A. O. Clément, Maître de Poste.....	Baie St. Paul
Elie Pellant.....	Berthier, en haut
L. B. D'Aoust.....	Pointe-Claire
Alfred Lorde.....	Sorel
P. Lépérance, Maître de Poste.....	Longueuil
J. A. Fournier, N. P.....	Chambly Bassin
Ferdinand Gagnon.....	Worcester, U. S.
M. Joassin.....	Valleyfield.
Le major F. Charon.....	St. Hubert.
Eugène Vadeboncoeur.....	Rivière du Loup, en Haut.
J. O. Poirier, Mtre de Poste.....	St. Jacques le Mineur.
Alonzo Pierrepont.....	Winnipeg, Manitoba.
La. Normandin, Mtre de Poste.....	Boucherville.
A. Paré, Mtre de Poste.....	St. Bruno.
L. P. Bernard, Ecr.....	Cap Santé.
L. A. Giron.....	Ottawa.
Jos. Labelle, Asst.-Mtre de Poste.....	Sts. Thérèse.
W. Chaplan, Ecr.....	St. François, Beauce.
T. Charbonneau, Ecr., Mtre de P. L'Acadie.	
J. O. Poirier, Mtre de Poste.....	St. Jacques le Mineur.
Julien Brosseau, Ecr., Mtre de P. Laprairie.	
Pierre Thérberge, Ecr., N. P.....	St. Marie, Beauce.
E. Bruno, Ecr., Avocat.....	St. Joseph, do
Frs. X. Dulac, Ecr.....	St. George, do
D. Brulé, Ecr., N. P.....	Vaudreuil.
A. Phaneuf, Ecr., N. P.....	Rigaud.
A. Lefebvre, Ecr., N. P.....	St. Marthe et Newtown.
J. B. H. Beaugrand, Ecr.....	St. Athanase.
F. X. Héty, Ecr., Instituteur.....	Lachine.
C. Champagne, Ecr., N. P.....	St. Eustache.
A. Fortier, Ecr., N. P.....	St. Scholastique.
M. le Docteur Migneault.....	St. Augustin (D.-Montagnes).

AVIS.

Ceux de nos abonnés qui désirent vendre leur série de l'Opinion Publique de l'année dernière, trouveront à les placer en s'adressant au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 13 JUILLET, 1871.

ELECTIONS.

Lorsque nos lecteurs recevront ce numéro de notre journal, toutes les élections de la province de Québec seront terminées, la fièvre électorale aura disparu, laissant des traces plus ou moins funestes de son passage dans les consciences. Cependant, il faut avouer que cette élection s'est faite assez convenablement et qu'elle n'a pas été signalée par des désordres très-graves. Elle n'avait pas non plus l'intérêt que donneront à celles de l'année prochaine pour les chambres fédérales les graves questions qui s'agitent en ce moment dans l'opinion publique. Il s'agissait plutôt, cette fois, d'une question d'hommes, de supériorité personnelle. Le résultat, sous ce rapport a été satisfaisant; le niveau intellectuel de la Chambre locale a certainement été considérablement élevé. Si le gouvernement a le droit d'être satisfait de la majorité qu'il a obtenue, tous ceux qui ont à cœur le bien et l'honneur du pays doivent être heureux aussi de l'entrée en Chambre de plusieurs hommes de talent et de caractère, et en particulier de plusieurs jeunes gens qui ne manqueront pas de donner de l'éclat à la représentation.

COMPTON.

M. Sawyer a été élu par une majorité de 200 voix sur M. Ross. On le dit libéral.

MONTMAGNY.

Voici l'état des votes à la fermeture des Polls, pour le comté de Montmagny :

	Fournier.	Bossé.
St. François.....	172	12
Montmagny.....	50	31
Isle aux Grues.....	6	55
St. Thomas.....	174	74
Berthier.....	73	17
St. Pierre.....	85	21
Cap St. Ignace.....	95	147
Township Montminy.....	51	60
	706	417
Majorité.....	289	

C'est le plus beau triomphe que l'opposition ait remporté depuis l'ouverture de la campagne électorale, et le plus capable de la consoler des revers et des échecs éprouvés sur tous les points.

Nous sommes de l'opinion du *Journal de Lévis*, qui dit cela. Le triomphe de M. Fournier est d'autant plus grand que son adversaire était capable et que les influences conservatrices et ministérielles étaient puissantes. M. Bossé, qui a dû faire la lutte par devoir ou condescendance, se console facilement de sa défaite sans doute. Il avait été choisi comme l'homme le plus capable de disputer la victoire à M. Fournier; il a combattu, dit-on, vaillamment. Mais M. Fournier est dans la période ascendante; à moins de quelque faute grave, il peut jouer un rôle brillant sur l'arène politique où tant de fois il avait été terrassé. Quelques-uns disent qu'il n'a rien perdu de la vivacité de son esprit et de la force de son intelligence; d'autres disent que son talent s'est un peu émoussé dans l'oïveté politique et ils prétendent que dans ses débuts devant la Chambre des Communes, il a été au-dessous de sa réputation. C'est maintenant qu'on va voir ce qu'il peut faire. Pour nous qui sommes partisans de tout ce qui peut contribuer à la gloire et à la prospérité de notre pays, nous désirons que M. Fournier ne soit pas un astre éteint. S'il ne retrouve pas dans les succès éclatants qu'il vient d'obtenir, l'énergie et le courage que les revers pouvaient avoir amortis, ce sera un cruel désenchantement pour le peuple.

OTTAWA.

M. Eddy a battu M. Leduc. Cette élection a soulevé une question de droit constitutionnel. Il s'agissait de savoir si M. Walsh pouvait venir sur les rangs et être élu quoiqu'il n'eût pas été mis en nomination.

L'hon. procureur-général, M. Ouimet, consulté à ce sujet, a prétendu que non. L'Ordre combat cette opinion, et cite l'exemple de l'hon. A. N. Morin qui fut déclaré dument élu, quoiqu'il n'eût pas été mis en nomination. Il est important que l'hon. procureur-général démontre qu'il a eu raison.

ROUVILLE.

Dans ce comté, M. Robert a remporté une victoire facile, M. Rainville ayant résigné la veille de la votation. M. Rainville avait à renverser du même coup les deux membres du comté, M. Robert et M. Cheval, le député fédéral, qui faisait de cette élection la sienne, deux hommes forts par leur activité, leur énergie et surtout leur qualité de résidents et de cultivateurs, qu'ils savaient exploiter. Il fallait les entendre dégoiser contre les hommes de profession. M. Cheval, lui, prétendait que lorsque M. Dorion avait parlé sur une question, les autres ne faisaient que répéter ce qu'il avait dit et que par conséquent il était inutile d'envoyer en Chambre des hommes qui peuvent parler. Avec des principes et des discours comme ceux-là, un peuple ne peut manquer d'aller loin.

Oh! que c'est laid le système représentatif, lorsque par accident il devient un instrument d'ignorance, de préjugé et de superstition! Ceci s'applique à plusieurs comtés.

M. Rainville serait venu à bout, cependant, de triompher de tous ces obstacles, s'il eût posé énergiquement sa candidature il y a trois semaines ou un mois, et s'il eût fait la dixième partie du travail de ses adversaires. M. Rainville aura son temps comme tous les hommes supérieurs.

MEMBRES ÉLUS.

Beauce.....	Pozier.
B. auharois.....	Hon. Sir G. E. Cartier.
Compton.....	Ross.
Laprairie.....	Esinhart.
L'Islet.....	Verreau.
Lotbinière.....	Joly.
Montmagny.....	Fournier.
Napierville.....	Lafontaine.
Ottawa.....	Eddy.
Pontiac.....	Poupore.
Rouville.....	Robert.
St. Jean.....	Marchand.
Verchères.....	D'Aigle.

Nous avons assisté à une intéressante discussion, dimanche dernier, à Lanoraie, entre M. Geoffrion, membre pour Verchère, et M. Chapleau, député de Terrebonne. De pareilles discussions sont de nature à produire un excellent effet sur l'opinion publique.

L. O. D.

UN VIEUX GARÇON EN PEINE.

Depuis que nous avons parlé des peines auxquelles étaient soumis les vieux garçons autrefois et la réprobation universelle qui pesait sur eux, il est venu des remords et des réflexions à plusieurs de nos célibataires. L'un d'eux nous écrit de Québec, la patrie des vieux garçons, ses embarras et ses indécisions. On voit qu'il n'a pas encore la conscience tout à fait endurcie et qu'il n'a pas l'intention de mourir dans l'impénitence finale. Ce devait être un bon jeune homme, d'un caractère doux mais facile, que les mauvais exemples et les mauvais conseils ont perverti. Il est sur la voie de la conversion, mais il n'est pas encore complètement débarrassé des fantômes qu'on a dû lui jeter dans l'esprit.

QUÉBEC, 1er juillet 1871.

Monsieur les Rédacteurs,

Vu que vous n'avez plus rien à reproduire contre les vieux garçons et les jeunes filles, si vous aimez encore à reproduire, reproduisez donc ce qui suit; vous verrez que nous avons raison d'être effrayés de l'embarras du mariage.

Pour définir l'embarras dans lequel se met le célibataire qui se marie, lisez ce qui suit :

Voyez donc. — Il y a des maris qui sont obligés de se servir du pistolet ou du fouet pour protéger leur chère moitié contre l'invasion des galants par trop importuns. Ça doit être un embarras d'être constamment auprès d'elle pour la protéger,

quelques fois contre sa volonté! De plus, le mari est responsable des actions de sa femme; il est même responsable de sa langue (instrument si flexible et si dangereux) comme de la sienne, et comme de tout ce qui est sous son empire.

Touchant les lois civiles seulement, voici ce que dit le chapitre sixième du Code Civil du Bas-Canada, au sujet des Droits et devoirs respectifs des époux :

Article 173. Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours et assistance.

Article 174. Le mari doit protection à sa femme; la femme obéissance à son mari.

Article 175. La femme est obligée d'habiter avec son mari, et de le suivre partout où il juge à propos de résider.

Article 176. La femme ne peut ester en jugement sans l'autorisation ou l'assistance de son mari, quand même elle serait non commune ou marchande publique.

Voyez donc tous les embarras et les désagréments auxquels s'expose le célibataire qui se marie. Je le répète, il n'y a que l'amour irréflecti qui peut donner assez de toupet pour affronter tout cela.

J'espère que vous me rendrez justice.

Pour se marier, il ne faut pas y réfléchir et il faut en ignorer les devoirs. Il ne s'en suit pas de là qu'on ne doive pas se marier, car Dieu l'a ordonné à nos premiers parents.

UN VIEUX GARÇON.

Ainsi, on le voit, c'est un vieux garçon qui veut et ne veut pas se marier, qui a l'air de comprendre son devoir et qui ne veut pas cependant le remplir. Il veut qu'on lui rende justice. Je crois que la justice à rendre aux vieux garçons serait de renouveler contre eux les édits et les peines portés contre eux autrefois. Dans un jeune pays surtout, ils devraient être traités avec plus de rigueur. Et quand on voit que c'est à Québec, où il y a tant de jolies filles, qu'on trouve plus de vieux garçons, on ne peut sévir assez fortement contre un pareil désordre social. On dit que les femmes de Québec sont un peu responsables de l'existence de ce fléau qu'on appelle les vieux garçons, qu'elles leur rendent la vie trop douce, trop agréable, et que ces messieurs craignent de laisser le certain pour l'incertain.

Je crois qu'un bon moyen pour faire disparaître les vieux garçons, serait de les forcer, à trente ans, de prendre licence tous les ans et de porter numéro. Ce serait un excellent moyen de grossir les revenus du gouvernement local, un moyen plus efficace et moins injuste que l'augmentation des taxes judiciaires.

BALSAMO.

UN SUCCES.

Nous remercions les paroisses de St. Eustache, de Ste. Scholastique et de St. Augustin, de l'accueil qu'elles ont fait à notre agent, M. Dumas. Nous avons maintenant 65 abonnés dans la première, 64 dans la deuxième et 21 dans la troisième. Il faudrait être exigeant pour ne pas se féliciter d'un pareil succès. Nous ne regrettons pas d'avoir compté sur la sympathie publique en faveur de notre entreprise. Evidemment, nos compatriotes ne sont pas aussi apathiques que plusieurs le disaient pour la lecture et la culture de leur intelligence.

UNIVERSITÉ LAVAL.

M. l'abbé Gauthier, professeur d'histoire au Séminaire de Québec a reçu le degré très-honorable de docteur en théologie, après un examen dans lequel il s'est distingué.

M. Charles Darveau a aussi obtenu ses degrés de licencié en droit. L'Echo de Lévis dit qu'il a subi ses examens avec un succès remarquable et il annonce que ce monsieur est devenu l'un de ses rédacteurs.

M. P. A. A. Collet de Lévis, obtenait quelques jours après le diplôme de docteur en médecine. On travaille à Québec.

GÉNÉROSITÉ DE M. STEPHENS.

En récompense des efforts incessants que fait le Rév. A. Labelle pour répandre dans sa paroisse de bonnes et saines notions sur l'agriculture, M. le conseiller Stephens, de cette ville, lui a fait don d'un veau *Aldernays* de la valeur de \$200 et de plusieurs poules que l'on estime à \$20 piastres le couple.

La générosité de M. Stephens mérite d'être connue du public. Nous n'avons pas l'habitude de faire des éloges à ce monsieur, mais cette fois il y a droit.

UNE BELLE INDUSTRIE.

Nos lecteurs trouveront, dans notre dernière page, une annonce qui mérite leur attention.

M. Macdonell vient de frapper une bonne veine, de combler une lacune qui se faisait vivement sentir dans notre société. Il ouvre, à Montréal, un bureau de traduction, de correspondance et d'informations. Combien de personnes tous les jours parcourent les rues et les bureaux, ne sachant à qui s'adresser pour faire traduire ou écrire des correspondances, mémoires, reçus ou documents de toute espèce?

Nul n'était plus en état que M. Macdonell de satisfaire ce besoin, de combler cette lacune. Sa haute éducation, ses talents, sa position et ses connaissances légales et littéraires offrent à tout le monde, riches ou pauvres, aux gens instruits comme à ceux qui ne le sont pas, les meilleures garanties.